

# Décrire les plantes au Moyen Age: encyclopédies et traités didactiques

Les encyclopédies au Moyen Age se donnent pour objet de décrire l'univers créé par Dieu, les plantes font partie du monde sublunaire et sont traitées généralement avec ce qui fait partie de l'élément terre : les minéraux et les animaux terrestres. Cette organisation se retrouve dans le *De Universo* de Raban Maur<sup>1</sup>, le *De naturis rerum*, d'Alexandre Neckam<sup>2</sup>, le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré<sup>3</sup>, le *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais<sup>4</sup>, ou le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais<sup>5</sup>.

Les traités didactiques se présentent comme des livres spécialisés à usage plus restreint, à destination d'amateurs éclairés, de médecins ou d'apothicaires. Dans cette deuxième catégorie, nous trouvons alors des traités d'agriculture, comme l'*Opus ruralium commodorum* de Pierre de Crescens, des *herbaria*, parmi lesquels on peut ranger le célèbre *Circa instans* de Platearius<sup>6</sup>, des livres de santé, comme le *Regimen Salernitatis* ou des traités à usage exclusivement médical comme le *Liber de venenis* de Pietro d'Abano. Le *De Vegetabilibus* d'Albert le Grand<sup>7</sup> a une place à part dans ce corpus, il se présente à la fois comme un commentaire d'Aristote et comme un traité de «botanique» au sens

1 — Raban Maur, *De Universo* P.L 111.

2 — Alexandre Neckam, *De naturis rerum*, éd. Th. Wright, London, 1863.

3 — Thomas de Cantimpré, *Liber de natura rerum*, éd. de Boese, Berlin/New York, De Gruyter, 1973.

4 — Vincent de Beauvais, *Speculum naturale*, Douai 1624, (rep. Akad. Druck. Ver., Graz, 1964).

5 — Barthélemy l'Anglais, *De proprietatibus rerum*, BN. ms. lat. 16 098 et Francfort, 1601.

6 — Platearius, Venise, 1497.

7 — Albert Le Grand, *De Vegetabilibus, libri VII*, éd. Ernst Meyer, Berlin, 1867.

médiéval du terme, c'est-à-dire une compilation des connaissances sur les plantes.

Au quatorzième siècle, ces ouvrages commencent à atteindre un public plus étendu grâce à une politique de traduction en langue vulgaire. Arnaud de Villeneuve par exemple traduit et commente le *Regimen salernitanis*. On trouve également à cette époque des traductions du *Circa instans* de Platéarius sous le titre : *Le Livre des simples Médecines*<sup>8</sup>. A la cour de Charles V, Jean Corbechon traduit en français *Le Livre des propriétés des choses* de Barthélemy l'Anglais<sup>9</sup>, et l'ouvrage de Pierre de Cressens est également traduit à cette époque sous le titre *Le livre des Prouffitz champestres*<sup>10</sup>. Un chapelain de la cour de Jean Lemingre de Boucicaut traduit au début du quinzième siècle *Le livre des venins* de Pietro d'Abano<sup>11</sup>.

Cette énumération non exhaustive nous donnera un *corpus* à partir duquel nous essaierons de dégager sinon des règles, tout au moins un processus de pensée qui s'applique à la description des plantes.

Il n'est pas ici de notre propos de parler de la description des plantes par l'iconographie. La plupart des manuscrits des grandes encyclopédies ne comportent pas de planches ; nous pensons particulièrement aux manuscrits de Barthélemy l'Anglais. Les *herbaria*, selon les époques et les manuscrits, comportent des représentations plus ou moins réalistes et contradictoires pour une même plante.

Le nombre de végétaux que nous trouvons dans les traités varient d'un ouvrage à l'autre sans que l'on puisse réellement définir les règles qui président au choix de telle plante par rapport à une autre ; ainsi dans le traité de Barthélemy ne figurent ni le tilleul, ni la sauge, ni la bourrache, plantes pourtant communes et renommées pour leurs propriétés médicinales. On peut naturellement constater que les traités pratiques privilégient les uns, les plantes à action thérapeutiques ou toxiques, les autres les plantes alimentaires ou celles qui sont nécessaires à la vie domestique, avec une insistance sur le choix de la plante la plus facile à cultiver.

Dans ce que nous appellerons les encyclopédies pures cependant, le choix est plus manifestement tributaire des sources utilisées : elles sont antiques, grecques et latines, la filiation à partir de Théophraste passant par les agronomes latins, le *De Plantis* du pseudo Aristote<sup>12</sup>,

8 — *Le livre des simples médecines*, éd. Paul Dorveaux, Paris, 1913.

9 — Jean Corbechon, *Livre des propriétés des choses*, MS. BN. fr. 22 31, en cours d'édition par nos soins.

10 — Pierre de Crescens, *Des prouffiz champestres et ruraux*, Paris, 1521.

11 — Pietro D'Abano, ms. BN. fr. 14 820, en cours d'édition par nos soins.

12 — Nicolaus Damascenus, *De Plantis, Five translations*, in *Aristoteles semetico-latinus*, éd. H.J. Drossaart Lulofs, E.L.J. Poortman, Amsterdam/Oxford/New York, North Holland Pub., 1989.

Dioscoride et surtout par l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien<sup>13</sup>. La référence à Isidore de Séville et à ses *Étymologiae*<sup>14</sup> est constante, cet ouvrage détermine le plan du *De Universo* de Raban Maur et sert à justifier le nom latin de la plante chez Thomas de Cantimpré, Alexandre Neckam, Vincent de Beauvais et Barthélemy l'Anglais. Les auteurs arabes sont également consultés; Avicenne, au livre II du *Canon*<sup>15</sup>, traite des simples, en s'inspirant lui aussi des auteurs antiques, mais il étudie aussi des plantes utilisées en Orient et dans le monde arabe qui n'étaient pas connues de l'Antiquité classique, nous pouvons citer ici la noix muscade mentionnée par tous les auteurs et dont l'origine livresque est vraisemblablement arabe à travers les traductions latines de Constantin l'Africain ou de Gérard de Crémone. Enfin, la Bible est une source importante de ces traités encyclopédiques, les plantes nommées dans les Écritures sont obligatoirement mentionnées. Ceci peut conduire un auteur, tel Raban Maur ou Pierre Bersuire, à des commentaires moralisateurs ou bien, dans une autre voie, à écrire sur des plantes imaginaires ou définies de façon si floue qu'elle ne sont dans la bible qu'à titre symbolique.

Nous connaissons le poids des *auctoritates* à l'époque médiévale vis-à-vis desquelles les auteurs médiévaux, en particulier ceux traitant de botanique, demeurent toujours dans l'étroite dépendance, ce qui leur pose des difficultés liées à cette méthode de travail. D'abord la flore décrite dans les traités antiques est essentiellement celle de la Méditerranée et du Proche Orient, et les auteurs, même s'ils ont le désir de sortir d'une compilation par trop simpliste — c'est le cas d'un Barthélemy l'Anglais puis de son traducteur Corbechon —, ne connaissent pas les plantes et ne peuvent vérifier sur place leur apparence. Nous retrouvons dans la plupart des ouvrages les mêmes descriptions générales, avec souvent dans les textes latins le même lexique que celui de la source. Les mêmes erreurs se retrouvent également car souvent les plantes ne sont pas plus connues au Moyen Age que dans l'Antiquité; ainsi quand Pline parle du poivre, il dit que la plante ressemble au genévrier, probablement à cause de la ressemblance des baies (*H.N.* 12, 26-29). Cette information est reprise entre autres par Barthélemy l'Anglais, Thomas de Cantimpré, Raban Maur, Albert le Grand.

Il arrive quelquefois que la même plante indigène ou deux variétés de la même plante soient décrites sous les noms différents d'espèces

13 — Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Livres XII à XXVII, Paris, Les Belles-Lettres.

14 — Isidore de Séville, *Étymologiae*, lib. XVII, éd. Jacques André, Paris, Les Belles-Lettres, 1981.

15 — Avicenne, *Liber canonis*, Venise, 1483.

fort éloignées, l'auteur ayant fait la confusion ou n'ayant pas remarqué l'erreur de la source qu'il utilisait; par exemple Barthélemi l'Anglais, dans le texte latin du *De proprietatibus rerum* décrit les chous dans deux chapitres différents, l'un sous le nom de *olus* (*holus* de Varron ou de Pline), le deuxième sous le nom de *lappates* qui est en réalité une plante appelée patience ou oseille sauvage (genre *Rumex* L.); le traducteur, Jean Corbechon, rétablissant la réalité des choses, intitule ses chapitres: «des chous» pour *de olere*, et «des chous cabus» pour *de lapathe* dans lesquels on reconnaît, par une description relativement précise, des chous pommés: «Le cabus est une maniere de chous qui a les feuilles larges et grosses et envelopees l'une dedens l'autre merveilleusement. Le cabus a le pié court et gros et plein de neus par dehors, mais il est mol et charnu par dedens» (*op. cit.*, fol. 298).

L'influence des auteurs anciens est également présente dans le principe de classification des végétaux. Depuis Aristote et Théophraste, la classification repose sur une partition dichotomique des caractères morphologiques ou physiologiques. La prise en considération de trop nombreux caractères donne un ensemble de catégories qui peuvent paraître à nos yeux confus et peu pertinent, mais cela dénote un mode de pensée particulier. Chez Barthélemi et Jean Corbechon, la classification des arbres se présente ainsi:

Les arbres sont differans l'un de l'autre de moult de manieres, car les uns ont mout de branches et les autres on en pou. Les uns sont grans et les autres sont petis, les uns sont fors et les autres sont foibles... Derechief les arbres sont differans en maniere de fructifier selon Aristote, aucuns portent leurs fruit sus les feuilles... Les autres sont qui portent leurs fruit dessoubz les feuilles... Derechief aucuns arbres perdent bien-tost leurs feuilles... et les autres les tiennent longuement.

(*op. cit.*, fol. 274 v.)

Dans la plupart des ouvrages, sous l'influence d'Isidore de Séville, on trouve la distinction entre arbre et herbes et dans chacune de ces parties, encore une division entre plante aromatique et plante commune. Ceci donne le plan des traités de Raban Maur, Thomas de Cantimpré et Albert le Grand. Chez Vincent de Beauvais et Pierre de Crescens, la classification se fait suivant des critères plus pratiques: plantes à graines comestibles, céréales, vigne, arbres fruitiers et arbres communs, herbes de jardins, herbes médicinales... Chez Barthélemi l'Anglais qui suit l'ordre alphabétique, la définition de la classe du végétal se fait en début de chapitre: «L'amandier est un arbre qui porte fruit..., aloes est un arbre aromatique..., rue est une herbe medicinale...». A l'intérieur du chapitre la classification par dichotomie,

apparaît, en prenant les critères de formes, de grandeur, de couleur ; voici la classification des grains de légumes sec dans la traduction de Jean Corbechon :

Ses greins sont differens l'un de l'autre en quantité et en figure et en couleur et en saveur ; car aucuns sont plus grans si comme les fèves, et les autres sont moïens, si comme les pois et les chiches. Les autres sont petis, si comme les lentilles et la vece. Derechief aucuns sont blans, les autres sont noirs et les autres sont de rosses couleur. Derechief, aucuns sont de ronde figure et les autres sont long et les autres sont de figure plate. Derechief aucuns sont de saveur aigre et dure mais ilz adoulcissent au cuire, les autres sont amers et les autres sont doux de leur nature.

(*op. cit.*, fol. 298)

La pensée d'Isidore de Séville, une des autorités des traités savants du Moyen Age, exerce une très forte influence sur la présentation des végétaux : nommer une plante revient souvent à la décrire puisque l'étymologie de son appellation est souvent étroitement liée à sa morphologie. Nous avons chez Barthélemi l'Anglais et Jean Corbechon une citation exemplaire au chapitre du poirier, le latin *pyrus* étant rattaché au nom grec du feu *pyr* :

Perier est un arbre fruit portant, qui est ainsi appelé pour ce qui monte tousjours en soy estroicent tant aussi comme le feu qui en grec est appelé *pir*, si comme dit Ysidore. La poire aussi a forme de feu car elle est large par dessoubz et aguë dessus...

(*op. cit.*, fol. 307)

L'étymologie du genévrier, en latin *juniperus*, est également rattachée par Isidore à *pir* ; l'étymologie est reprise par Barthélemi. Jean Corbechon traduit mot à mot le latin, bien que la racine grecque se retrouve plus difficilement dans le terme français « jenevre ».

Jenevre est un arbre qui est ainsi appelé pour ce qu'il est larges dessoubz et agu par dessus ainsi comme est le feu, ou pour ce que il garde moult longuement le feu en soy en tant que les charbons ardens couvers de la cendre de jenevre dure un an sans estaindre. Et pour ce est il appelé jenevre car il engendre le feu qui est appelé pir en grec.

(*op. cit.*, fol. 295)

L'étymologie du nom peut venir d'une caractéristique de la plante : « La letue est ainsi appelée pour le lait que en elle habonde, si comme dit Ysidore... » (*op. cit.*, fol. 297), ou pour le nom de la partie utile

de la plante : le nom latin de l'oignon (*cepa*) est rattaché à *caput* par Barthélemi en suivant Isidore. Ce mécanisme de pensée, mettant en jeu les relations étymologiques peuvent expliquer le pouvoir des plantes que l'on appelle « plantes signatures », nous avons dans notre texte l'exemple de la serpentine (*Arum dracunculum* L.), qui passait pour faire fuir les serpents et dont le nom latin *draguntium* dérive du latin *draco*, serpent fabuleux, ancêtre du dragon. La description de cet arum, chez Barthélemi et Jean Corbechon, privilégie sa ressemblance avec un serpent.

Serpentine est une herbe ainsi appelée pour ce qu'elle est tachée de diverses couleurs ainsi comme une couleuvre et est une herbe que les serpents heent et redoubtent si comme dit Ysidoire ou .xvii<sup>e</sup>. livre. Ceste herbe a la fleur de pourpre ouverte comme la goule d'une serpente et ou moieu ist une langue aigüe, noire et ronde comme langue de serpent.

(*op. cit.*, fol. 287 v.)

La méthode de description par ressemblance est très utilisée dans les encyclopédies. La ressemblance peut se faire avec une forme connue, par exemple description des feuilles par rapport par exemple à un organe animal : la feuille du plantain ressemble à une langue d'agneau, les feuilles de la bardane à un ongle de cheval ; la ressemblance d'une plante exotique peut se faire par rapport à un arbre connu, nous avons chez Barthélemi et Jean Corbechon l'exemple de l'arbre qui produit la myrrhe : « et l'arbre ou elle croist n'a que .v. coutes de haut et si a les feuilles semblables a un olivier mais elles sont plus crespés et plus poignans et si a les branches aussi comme genevre » (*op. cit.*, fol. 300). La méthode descriptive procède ainsi par analogie, allant de l'inconnu au connu selon la méthode aristotélécienne<sup>16</sup>. Cette façon de faire s'applique aussi à la description de plantes courantes : ainsi l'ellébore blanc « a les feuilles qui ressemblent au plantain mais que elles sont plus longues et plus aguës au bout » (*ibidem*, fol. 289).

La distinction entre plante mâle et femelle, si elle ne repose sur aucun critère de physiologie végétale, était pourtant connue et utilisée pour la fécondation des palmiers, il faut cependant remarquer que les caractères permettant de distinguer les sexes portent sur l'aspect général des plantes et non sur la différenciation des organes reproducteurs. Le dimorphisme peut porter sur les feuilles comme pour les mandra-

16 — Geneviève Sodigné-Costes, « Le cœur et le cuir, la moelle et l'écorce », *Senefiance*, n°30, Aix-en-Provence, 1991.

gores : « il est deux manieres de ceste herbe, dont l'une est femelle qui a les feuilles en maniere de latue et les pommes dessus, l'autre est masle qui a les feuilles semblables a bete » (*ibidem*, fol. 300). La plante mâle est souvent plus forte, plus grande, a les feuilles plus épaisses, perd ses feuilles plus tard que la femelle et fleurit plus tot. Ainsi, à propos du lierre : « Il y a aussi malle et femelle dont le malle est plus grant et si a les feuilles plus dure et plus crasses que la femelle » (*ibidem*, fol. 288). Selon la philosophie de la nature au Moyen Age, l'ordre est le même dans le règne végétal et dans le règne animal.

L'imaginaire apparaît toutefois plus curieusement dans les propriétés liées à la couleur d'une partie ou de la plante entière. La symbolique des couleurs joue ici à propos de l'activité ou de la toxicité des plantes. Prenons l'exemple de la jusquiame, dont toutes les espèces ont à peu près la même toxicité, dans le texte de Jean Corbechon :

Ceste herbe est appelee forcenee car c'est peril de en user, car elle fait perdre le sens de la personne qui la mengüet ou boit, ou elle fait dormir griefvement. Cest herbe est venimeuse et a semence ou noire ou rouge ou blanche, si comme dit Plinius et Dyascorides. La noire est tres mauvaïse et mortelle et la rouge est mains malle et la blanche encores mains ; et est bonne en medecine car elle a vertu de restraindre et de faire dormir et de mortifier.

(*ibidem*, fol. 295 v.)

Cette même distinction se trouve chez Pierre de Crescens : « L'une est blanche, l'autre rouge et l'autre noire. La blanche et la rouge conviennent en médecine mais la noire est mortelle » (*op. cit.*, fol. 77), de même chez Albert le Grand : *Niger autem venenonus est, et similiter rubeus sed non tantum. Albus etiam veneno non caret, sed tamen aliquando ministratur* (*op. cit.*, p. 526). La même remarque se retrouve à propos des ellébores chez Jean Corbechon : « Le ellebore blanc est meilleur que le noir et est chaut et sec ou tiers degré... Le ellebore noir est trop plus perilleux que le blanc selon les auteurs de medicine » (*op. cit.*, fol. 289).

L'écriture met en relief la nocivité de l'herbe, la couleur noire ou blanche donne une dimension supplémentaire aux propriétés médicinales.

Il apparaît également pour d'autres plantes un imaginaire qui ajoute à leur réalité végétale des qualités esthétiques et morales, les exemples les plus représentatifs se trouvent chez Barthélemy l'Anglais, à propos de la rose et du lis. La rose est chez Plinie une fleur coronaire et médicinale dont les nombreuses variétés sont minutieusement énumérées avec leur provenance, leur aspect, leur couleur. Chez Bar-

thélemi et dans la traduction française de Jean Corbechon, la présentation met en relief une attitude particulière vis-à-vis de la fleur.

La rose privee a moult de feuilles et est toute rouge ou toute blanche et est de bonne odeur et un pou mordant et agu au goust... La rose vient de l'espine et si ne suit pas la nature de l'espine ; et quant elle ist premier du rosier elle est enclose en une escorce verte qui s'enfle pou a pou et la dedens sont les feuilles de la rose enclose l'une dedens l'autre, jusques a temps qu'elle se oeuvre petit a petit contre le soleil levant. Et si a au milieu de soy la semence qui est jaune et petite et de grande odeur et se tient sur le fruit de la rose... La rose est belle et vertueuse et de bonne odeur et souefve, car par sa beauté elle donne plaisir a la veüe et par son odeur au sens de odorer et par sa souefveté au sens du toucher et par sa vertu elle vault a moult de maladies...

(*op. cit.*, fol. 309 v.)

Il apparaît ici un type de rose cultivée, à fleur rouge ou blanche, de forme unique, comme un archétype de la fleur, l'auteur s'éloigne ensuite de la botanique pour entrer dans le registre de l'esthétique ; le Beau est ce qui réjouit les sens, la beauté est liée au Bien et par conséquent à la vertu de la plante.

L'accent est aussi mis sur la beauté, la blancheur de la fleur de lis, la source est encore Pline mais le texte de Barthélemi et plus encore les termes de la traduction française insistent sur la beauté de la fleur :

La fleur de lis est blanche comme lait et si est doree en ses grains si comme dit Ysidore... De la racine du lis yst le pié qui est aucunesfoiz de trois coutes de haut sur quoy siet la fleur qui est estreote dessoulz et large dessus comme une cloche, et a dedens soy sa semence doree qui pent a filles moult deliés. Il n'est riens de plus gracieux que la fleur de lis quant a biauté de couleur, quant a odeur et quant a vertu et valeur... Le lis en lieu de fruit est content de la biauté et bonté de sa fleur et de sa semence, et toute la vertu de sa racine et du baston est monstree en la fleur et en la semence, et tant comme le baston est plus haut, de tant se encline plus bas la fleur de lis. La fleur de lis, par dehors est pleine et souefve et belle a voir et doubce a toucher et par dedens elle a biaux grains dorés. La fleur de lis est composee de .vi. feuilles et de .vii. grains dorés et ou moieu est la semence en lieu de fruit assise de merueilleuse biauté.

(*op. cit.*, fol. 297)

Les canons de la beauté se reflètent dans le vocabulaire de Jean Corbechon, on y trouve les adjectifs «souefs», «doubs», «belles», les

étamines que l'auteur appelle grains ou semence, sont dorées, les filets des étamines sont déliés, tous ces qualificatifs sont valorisants. La description est réaliste et conforme à la source antique mais il y a en plus une volonté sous-jacente infléchissant la description vers des codes esthétiques ou culturels.

Il faut revenir sur les arbres merveilleux que l'on trouve dans certaines encyclopédies ; la source est presque toujours biblique mais l'importance prise par ces végétaux provient des gloses plus que du texte de la Vulgate même. Les glossateurs justifiant leur réalité par des ajouts légendaires ou mythiques. Nous citerons ici particulièrement les arbres du Paradis, l'arbre du soleil et de la lune, l'arbre dont le fruit s'appelle la pomme d'Adam et la peredixion.

Ces plantes sont étudiées par Thomas de Cantimpré, Vincent Beauvais et Albert le Grand et intégrées dans les parties traitant des arbres comme si elle étaient des arbres réels.

Les arbres du paradis sont des plantes que Thomas place en tête de tous les arbres ; la tradition voulait que ce soient des arbres aromatiques doués de vertus médicinales très fortes. Deux arbres sont mentionnés chez Thomas de Cantimpré (*op. cit.*, p. 315) et Vincent de Beauvais parce qu'ils sont spécialement cités dans l'Écriture (*Gen.*, 1, 7) : l'arbre de la science du bien et du mal dont Adam et Eve ont mangé le fruit, et l'arbre de vie qui donne l'immortalité à celui qui mange ses fruits.

Albert le Grand consacre une monographie à l'arbre de Paradis, mais il décrit un arbre réel qui a été identifié avec le bananier. Il rapporte une tradition nommant cet arbre de cette façon : *Narrant de quadam arbore, quam vocant paradisi, quae etiam pulcherrima nomine proprio a quibusdam vocatur...* (*op. cit.*, p. 347), Vincent de Beauvais fait également un chapitre du même arbre qu'il nomme *muza* en donnant comme source une liste de synonymes (*op. cit.*, pp. 905 et 1044). Cependant il développe la comparaison : *Muza est fructus paradisi, ut dicunt quidam, in quo comendendo peccavit Adam*. La source de la description de l'arbre ne semble pas antique, on ne trouve pas d'occurrence de *musa* dans la littérature latine, la source pourrait être arabe mais elle n'est pas mentionnée explicitement. On voit ici, comment à partir du nom d'un arbre réel, on peut créer un imaginaire religieux ; ce qui était chez Albert le Grand nommé sans commentaire est chez Vincent de Beauvais relié à la Genèse et au fruit défendu. Par ailleurs et sans transition, les propriétés diététiques et thérapeutiques de la banane sont relatées d'après Ysaac et Avicenne. Il est difficile de savoir s'il s'agit ici d'une croyance réelle ou d'une simple compilation des informations.

Les arbres du soleil et de la lune sont également cités dans la Bible

(*Deut*, 33, 14) et tirent leur légende au Moyen Âge de la lettre d'Alexandre le Grand à Aristote du Pseudo-Callisthène<sup>17</sup>, lettre racontant les merveilles de l'Inde et intégrée dans les cycles médiévaux du roman d'Alexandre. Ces arbres fabuleux font l'objet d'un chapitre chez Thomas de Cantimpré (*op. cit.*, p. 316) et font partie des arbres aux propriétés merveilleuses chez Vincent de Beauvais (*op. cit.*, p. 906). Ce sont des arbres oraculaires et sacrés dont les fruits mangés par les prêtres procurent une longévité de trois cents ans.

Il existe encore d'autres arbres merveilleux : des arbres sans nom qui poussent en Orient et dont le fruit de couleur jaune porte la marque des dents du premier homme et qui s'appellent pour cela pomiers d'Adam. Ces arbres sont cités par Albert le Grand (*op. cit.*, p. 433), Thomas de Cantimpré (*op. cit.*, p. 317) et Vincent de Beauvais.

Le peredixion est un arbre magique dont les fruits nourrissent les colombes et dont le feuillage sert d'abri car son ombre est néfaste aux serpents et aux dragons qui veulent dévorer les oiseaux. Cet arbre cité dans tous les bestiaires au chapitre des colombes est placé dans l'ouvrage de Thomas de Cantimpré dans la partie traitant des arbres aromatiques (*op. cit.*, p. 340), chez Albert le Grand parmi les arbres (*op. cit.*, p. 437), mais chez Vincent de Beauvais, au chapitre des colombes (*op. cit.*, p. 1188). Cet hétérogénéité indique déjà un doute quant à l'authenticité de la plante, d'autant plus explicite qu'Albert le Grand écrit que les merveilles relatives au peredixion ne sont pas prouvées par l'expérience : *Sed hoc non est probatum satis per certum experimentum, sicut cetera, quae hic scribuntur; sed in scripturis veterum invenitur* (*op. cit.*, p. 437).

Cette liste d'arbres imaginaires pourrait sembler un simple recollection, mais elle est intéressante par le fait qu'elle permet de dégager les caractéristiques d'un arbre merveilleux ; c'est d'abord une plante citée par une autorité : par la Bible tout d'abord, par exemple pour les arbres du paradis, l'arbre du soleil et de la lune, par des auteurs ou des personnages de l'Antiquité pour encore l'arbre du soleil et de la lune, par la tradition du *Physiologus* et des Bestiaires pour le peredixion. Ils sont appelés par un nom particulier, ceci leur donnant, de par la puissance du nom, une réalité : les arbres du soleil et de la lune sont nommés par les indiens *ebriones* chez Thomas de Cantimpré, le peredixion est appelé ainsi par les Grecs (*a grecis sic dicta*). Ces arbres merveilleux viennent tous de l'Inde ou de l'Orient mythique ; on sait que le Paradis est placé dans ces régions orienta-

17 — Pseudo Callisthene, *Le roman d'Alexandre*, éd. et trad. G. Bounoure et B. Serret, Paris, Les Belles Lettres, 1992.

les. Ils portent des fruits doux et délectables qui procurent une nourriture délicieuse, la couleur jaune de la pomme d'Adam donnant de plus un effet de réel. Il faut noter à ce propos que les fruits de l'arbre du soleil se rapprochent des fruits de l'arbre de vie puisqu'ils allongent la vie des prêtres qui s'en nourrissent. Le port de l'arbre est aussi remarquable : les arbres du soleil et de la lune ont cent coudées de haut, l'arbre du soleil s'illumine de la racine au sommet lorsqu'il délivre ses oracles, le peredixion possède un feuillage touffu dans lequel se cachent les colombes et donne une ombre protectrice<sup>18</sup>. On arrive à une structure schématique de ces arbres qui existent avec un minimum de caractéristiques portant cependant une charge mythique très importante. Ils sont ancrés dans un système de réminiscences chrétiennes ou antiques. Le peredixion symbolise le Christ protégeant les fidèles des assauts du diable, l'arbre du soleil rappelle le buisson ardent dans lequel Dieu a dicté sa loi à Moïse et l'arbre oraculaire de Delphes.

Nous avons mis l'accent sur l'intégration des légendes chrétiennes dans certaines encyclopédies : le processus de pensée ne diffère pas beaucoup de celui qui préside à la transmission des légendes antiques relatives aux épices par exemple, dans lesquelles des oiseaux fabuleux gardent les lieux de production. A partir d'un fond commun de connaissances, chaque auteur interfère à sa manière sur les informations qui sont en sa possession. Il oriente la description végétale vers le propos de son livre, depuis la moralisation chrétienne de Raban Maur jusqu'à la pratique agricole de Pierre de Crescens. Les apports médiévaux se greffent sur le fond antique de façon variable suivant les encyclopédistes. Le regard esthétique ou religieux de l'homme du Moyen Age fait de ces ouvrages autre chose qu'une simple compilation de savoirs disparates.

Geneviève SODIGNÉ-COSTES  
*Centre d'Études Médiévales d'Orléans*

18 — Guillaume le Clerc de Normandie dans son *Bestiaire Divin*, le décrit ainsi :

Un arbre a en Inde la grant,  
 Bel et follu et verdoiant,  
 Fruit mont bon et douz et chier ;  
 Et si vos os bien affichier,  
 Si cum la Letre nos aprent,  
 Que grant est l'ombre que il rent.  
 Beaus est dedenz et environ ;  
 Et si dient que il a non  
 Paradision en grezeis,  
 Et sone autretant en franceis  
 Cum verdure. vv. 2768-2778

(Ed. C. Hippcau, Paris, Caen 1852-77, Slatkine Reprints, 1970).